



**Ensemble nous disons :**  
**« NON » au « Choc des savoirs » avec toutes ses coupes budgétaires !**  
**« NON » aux dotations pour le département du Lot !**

Lorsque le Conseil Supérieur de l'Éducation (CSE) a examiné le 8 février dernier les textes dits « Choc des savoirs », les organisations syndicales FSU, UNSA éducation, FneCFP-FO, Sgen-CFDT et FEP-CFDT, CGT'éduc'action, SUD éducation et la FCPE se sont unanimement exprimées contre ces mesures qui organiseront dès la rentrée les groupes de niveau dès la Sixième. Elles ont demandé à la ministre d'entendre et de prendre en compte cette contestation unanime qui ne pouvait rester sans réponse.

Aujourd'hui 14 mars, jour de Conseil départemental de l'Éducation nationale dans le Lot, nous constatons que ces mesures ne sont toujours pas retirées et qu'elles sont mises en application alors qu'aucun texte officiel ne les encadre encore. Le Rectorat et la DSDEN du Lot présentent un financement théorique sur des organisations qui n'ont aucune existence légale et surtout sans moyens complémentaires pour qu'elles se mettent en place ! (que dire des 6,61 ETP qu'on enlève au LGT pour les donner aux collèges qd il en faudrait 11 de l'aveu même de la DSDEN).

**Les organisations syndicales FSU, UNSA, FO, Sgen-CFDT, CGT Educ'Action, Sud Éducation, ainsi que la FCPE et les élus régionaux et départementaux s'opposent unanimement à ce projet néfaste à l'École pour les élèves et pour les personnels qui :**

- trie socialement les élèves en organisant les cours de mathématiques et de français en groupes de niveau, ce qui va inmanquablement accentuer les inégalités scolaires ;
- remet en cause le droit égal d'accès à la poursuite d'étude pour tous les élèves, principe fondateur de l'École publique, en conditionnant l'accès direct au lycée par la mise en place de classes prépa-seconde en LGT ou LP pour les élèves admis en classe de seconde mais échouant au diplôme national du brevet au lieu de fournir tous les moyens nécessaires pour la réussite des élèves ;
- diminue voire fait disparaître l'offre de formation par l'utilisation de la faible marge d'autonomie laissée aux établissements, accentuant encore les inégalités, la détérioration des emplois du temps et la réduction ou la suppression d'enseignements disciplinaires, de dédoublements ou d'options, d'aides personnalisées, ...
- va dégrader considérablement les conditions de travail et d'étude par la grande insuffisance des postes et la surcharge des classes ;
- remet en cause la liberté pédagogique avec des méthodes, des manuels et des progressions communes imposés ;

- dépossède les enseignant·es de leur expertise professionnelle notamment par l'imposition d'évaluations nationales standardisées à tous les niveaux.

Nous dénonçons les fondements de cette politique au détriment des élèves les plus fragiles et socialement défavorisés. Ce ne sont pas des groupes de niveau dont les élèves et les enseignant·es ont besoin mais d'une baisse d'effectifs par classe, pour pouvoir répondre à tous les élèves. Bien au contraire, l'École a besoin de moyens humains pour assurer l'accompagnement de tous les élèves, tout particulièrement pour l'inclusion des élèves en situation de handicap se fait sans moyens suffisants. Et que dire des RASED et des établissements spécialisés !

La ressource humaine pour prendre en charge ces groupes n'existe pas, le rectorat prévoit le recrutement de 100 contractuels en maths et en français pour la rentrée. Personnels qui pour certains se retrouveront face à des classe dès la rentrée sans réelle formation. Nous pouvons annoncer déjà qu'il n'y aura pas un prof devant chaque classe en septembre... Comme cette année les moyens de remplacements seront totalement insuffisants. Et pourtant les besoins sont là et malheureusement restent d'actualité dans notre département dans différentes matières (par exemple espagnol, histoire géographie et mécanique, etc...).

### **Pour défendre l'École publique, il faut donc un investissement massif pour l'École publique !**

Au lieu de cela un coup de rabot de 10 milliards s'annonce sur le budget de l'Etat, avant une coupe de 20 milliards l'an prochain. L'Éducation nationale rend 692 millions en 2024, qu'en sera-t-il en 2025 ? Ce seront forcément des postes en moins et pas seulement d'enseignants : comment faire avec toujours moins de personnels de vie scolaire, médico-sociaux, psy-EN ? Comment bien inclure les élèves en situation de handicap dans ces conditions, avec moins d'AESH ? La priorité affichée du ministère de la lutte contre le harcèlement scolaire nécessiterait à elle seule plus de CPE et d'AED.

Et nous n'oublions pas la réforme des Lycée Professionnel qui là encore casse un service public d'éducation. Près de 170 heures de cours en moins pour les élèves, soit l'équivalent de 6 semaines. La volonté d'élaborer la carte des formations en fonction des besoins locaux d'emplois, outre que cela engendre des inégalités territoriales, cela va également multiplier les reconversions forcées des professeurs et appauvrir l'offre de formation pour les élèves.

Notre volonté d'être entendu passe donc par une autre expression qu'un CDEN consultatif, nous attendons donc comme nous la signifier Mme la Préfète qu'un débat sur le Service Public d'Éducation dans le Lot s'ouvre enfin !